Envoyé en préfecture le 29/01/2025
Reçu en préfecture le 29/01/2025
Publié le
ID : 026-212602940-20250127-D202502-DE

DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE SAINT-BARDOUX
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	En exercice :	15
	Présents :	12
	Votants :	13
	Quorum atteint	

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BARDOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil, sous la présidence de Monsieur LARAT Etienne, Maire, en présence des conseillers municipaux : COINTE Catherine, DELENCRE Florian, GONIN Frédéric, GUERIN Freddy, GUICHARD Nicolas, LARAT Cyril, LE MEUR Hélène, PERCHE Stéphane, PERROT Paul, PROD'HOMME Serge, REY Christian

Date de convocation : 17 janvier 2025 Date d'affichage : 17 janvier 2025

Absente représentée : BOUNIOL Amandine représentée par LARAT Cyril

Absents : CHEVALIER Hélène, POUZIN Laurent Secrétaire de séance : COINTE Catherine

N° 02-2025 - SOLLICITATION AMENDES DE POLICE 2025

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'une dotation au titre des amendes de police d'un montant de 2 048,00 € est attribuée à la commune par le Département pour des opérations d'aménagements de sécurité routière.

Monsieur le Maire propose d'affecter cette somme aux travaux de sécurisation du village par l'achat de panneaux de signalisation et de marquage au sol.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter le Département pour la dotation au titre des amendes de police d'un montant de **2 048,00** euros,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document se référant à cette délibération,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à constituer les dossiers nécessaires pour obtenir la dotation au titre des amendes de police, pour mener à bien ce projet.

La présente délibération sera exécutoire :
- A compter de la transmission complète au représentant de l'Etat
- Après l'accomplissement des mesures d'affichage et de publicité précitée.

Fait et délibéré les jours, mois et an susvisés.
Pour extrait conforme.

Le Maire
Etienne LARAT

MAIRIE DE SAINT-BARDOUX
26 - Drôme